

Tutoriel Pièces Justificatives à joindre à la Demande d'aide faite sur MDNA (Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine). Version V1.0 du 13/11/2023

(Vérification et recevabilité de ces pièces faites par le Service Instructeur)

PIECES COMMUNES A TOUS LES DOSSIERS		
RIB *	Pour tous les demandeurs	Fournir un RIB récent qui doit être cohérent avec le Kbis et l'Insee (adresse, nom de la CUMA ou par défaut adresse et nom éventuel du Pdt ou du Trésorier)
Agrément coopératif de la CUMA *	Pour tous les demandeurs	Fournir agrément coopératif à jour
Extrait du procès-verbal du CA donnant pouvoir au Président de la Cuma de la représenter *	Pour tous les demandeurs	Fournir extrait du procès-verbal précisant le ou les investissements demandés et donnant pouvoir au Président de la CUMA pour la représenter, ce document doit être signé.
Attestation de régularité sociale MSA	Si au moins un salarié permanent (non saisonnier)	Fournir attestation de régularité sociale MSA à jour au nom de la CUMA
Attestation de cotisations à jour au HCCA *	Pour tous les demandeurs	Fournir attestation confirmant que la CUMA est à jour de ses cotisations auprès du HCCA (Haut Conseil de la Coopérative Agricole).
Extrait KBIS de moins de 3 mois *	Pour tous les demandeurs	Fournir l'extrait KBIS de moins de 3 mois ou équivalent extrait du site ministériel https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr/ S'assurer sur ce dernier choix que les informations portées permettent d'identifier le ou les dirigeants principaux de la CUMA (Président ou Trésorier) si l'adresse d'un de ces 2 dirigeants figure sur le RIB de la CUMA.

Liste du matériel à jour détenu par la CUMA	Pour tous les demandeurs	Fournir un tableau détaillé des amortissements, si besoin, rajoutez manuscritement les derniers matériels acquis ou en cours de demande dans un autre dossier.
Liste à jour de l'ensemble des adhérents coopérateurs souscrivant au capital social de la CUMA	Pour tous les demandeurs	Fournir la liste à jour des adhérents de la CUMA au moment de la demande.
Un devis détaillé en quantité et en prix par type de dépense	Si matériel neuf avec OCS	Fournir un devis détaillé (le libellé sur le devis doit correspondre au libellé OCS), et doit contenir impérativement les coordonnées et noms du concessionnaire, ainsi que le nom et l'adresse de la CUMA. Si le devis n'est pas assez précis, joindre la fiche technique ou les mentions du libellé OCS figurent.
Un à trois devis	Si matériel sans OCS (coûts raisonnables)	Fournir de 1 à 3 devis estimatifs présentant les caractéristiques essentielles comparables (dont options obligatoires le cas échéant), de concessionnaires différents (les devis doivent comporter impérativement les coordonnées et noms du concessionnaire, ainsi que le nom et l'adresse de la CUMA).
Deux devis	Si matériel reconditionné	Fournir le devis du matériel reconditionné et un seul devis du matériel similaire au prix du neuf. Ce dernier devis doit être d'un montant supérieur au devis du matériel reconditionné. Possibilité que les 2 devis soient issus du même fournisseur.
Attestation engagement RSO	Pour tous les demandeurs	Fournir la lettre d'engagement RSO selon le modèle FR Cuma
Statuts CUMA à jour *	Pour tous les demandeurs	Fournir la dernière version des statuts de la CUMA à jour
Attestation sur l'honneur si pas de siret	Pour les CUMA en cours de siretisation	Sur papier libre

Fichier des dépenses prévisionnelles	Pour tous les demandeurs	Fournir le tableau.xls à compléter (prendre modèle par le Service instructeur). Ouvrir le tableau sur une version Excel récente et l'enregistrer avant utilisation. Vous pouvez choisir les matériels dans la liste déroulante de manière alphabétique ou bien commencer à taper le début du libellé puis aller le récupérer dans la liste déroulante proposée.
Tableau de répartition des adhérents au projet	Pour tous les demandeurs	Fournir le tableau.xls à compléter (prendre modèle par le Service instructeur).

PIECES LIEES AUX CRITERES DE SELECTION

Justificatif ou engagement Nouvel Agriculteur	Si le projet a activé le critère de sélection « au moins 1 Nouvel Agriculteur »	Si NA dans le cadre de la DJA, fournir le Certificat de Conformité Jeune Agriculteur (CJA) de moins de 4 ans. Si NA dans le cadre de la DNJA, fournir la décision juridique correspondante où figure la date de l'arrêté ICP de moins de 4 ans Si NA dans le cadre d'un prêt d'honneur initiative Nouvelle Aquitaine ou équivalent, fournir le contrat entre la plateforme et le bénéficiaire ou figure la date de signature du contrat précité. Ce(s) justificatif(s) pourront être fournis au plus tard au moment de la demande de paiement.
Justificatif Bio ou HVE	Si le projet a activé le critère de sélection « Bio ou HVE »	Fournir la certification HVE valide OU bien la certification ou Conversion Bio valide pour les adhérents concernés
Justificatif GIEE	Si le projet a activé le critère de sélection lié au GIEE	Fournir un arrêté préfectoral portant reconnaissance du GIEE, précisant son objet. Ce dernier devra avoir un lien avec le projet de la demande d'aide

Justificatif agroécologie	Formation	Si le projet a activé le critère de sélection « formation agro écologie »	Fournir attestation de formation agroécologique reconnue, depuis moins de 3 ans à compter de la date de dépôt de la demande d'aide. Si nécessaire, fournir le programme pédagogique du contenu de la formation pour validation par le Service instructeur.
Justificatif Bilan Carbone		Si le projet a activé le critère de sélection « bilan carbone »	Fournir le bilan carbone de l'exploitation par une méthode certifiée de niveau 2 (comprenant l'élaboration d'un plan d'action)
Justificatif Emploi CUMA ou via groupement employeur		Si le projet a activé le critère de sélection « présence ou création d'au moins 1/2 équivalent temps plein de salarié agricole dans la CUMA ou facturé par un groupement employeur »	Fournir le dernier bulletin de salaire ou facture groupement employeur à partir de 0.5 ETP ou Engagement sur papier libre par la CUMA concernant la promesse d'emploi
Justificatif Nouvelle CUMA *		Si le projet a activé le critère de sélection « nouvelle Cuma depuis moins de 3 ans à compter de la date de la demande d'aide »	Pas de justificatif supplémentaire à fournir car la date de création de la CUMA figure sur l'extrait kbis. Si cet extrait n'est pas encore délivrable au moment du dépôt du dossier, le préciser dans l'argumentaire du projet ou dans une note, à joindre en pièce justificative.
Justificatif adhérents **	Nouveaux	Si le projet a activé le critère de sélection « Présence de nouveaux adhérents depuis moins de 2 ans à la CUMA ou en InterCUMA participant au projet »	Fournir liste des adhérents souscrivant au capital social de la CUMA, année N-2 maximum par rapport à la demande d'aide. Cette liste n'est pas à fournir s'il s'agit seulement d'engagement(s) de nouveau(x) adhérent(s) à condition de le préciser manuscritement sur la liste des adhérents à jour ou dans l'argumentaire. Au moment de la demande de paiement, un contrôle sur les adhésions effectives des nouveaux adhérents sera effectué par le Service instructeur

Justificatif « Contrat de vente ou adhésion avec une structure de commercialisation »	Si le projet a activé ce critère de sélection	Cf annexe 5 de l'AAP.
Justificatif Engagement dans un processus d'arrachage d'au moins 3 hectares en vigne pour implanter d'autres productions agricoles	Si le projet a activé ce critère de sélection	Cf annexe 5 de l'AAP
Justificatif « Contractualisation ou convention relatif à l'ambition 2 de NEO TERRA »	Si le projet a activé ce critère de sélection	Cf annexe 5 de l'AAP
Périodicité	Si le projet a activé ce critère de sélection	Vérification faite par le Service instructeur. Aucune pièce n'est à fournir.
Autres pièces	Si besoin	Rajouter toutes pièces utiles au dossier (ex : note d'opportunité projet 5 ou 6)

* Ce(tte)(s) pièce(s) est/sont à fournir au plus tard 10 jours calendaires avant la date du comité de sélection (cf annexe 1 de l'AAP Cuma 2023).

** Pas de cumul possible entre Nouvel Agriculteur et Nouveau adhérent de la CUMA pour la même personne d'une exploitation agricole.